



COLOMBIER

**2016: TOUTE
LA COMMUNE
DESSERVIE
EN EAU
POTABLE**

LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE.....	2
INFOS UTILES.....	3
ÉTAT-CIVIL.....	4
SITE INTERNET	
BUDGET.....	5
TRAVAUX.....	6
FORÊT.....	7
PILAT.....	8
RESTAURATION.....	9
BERGES RIGUEBOEUF	
EAU.....	10,11
COM.COM.....	12
ADMR.....	13
ESPACE DEOME	
ECOLE/OGEC/APEL.....	14,15
ANCIENS.....	16
PÉTANQUE/CHASSE.....	17
CUMA	
FESTIVITÉS.....	18,19
PUBS.....	20
CALENDRIER DES FÊTES	

L'année 2015 se termine, elle aurait pu être sous le signe de la paix, de la fraternité, du partage et bien non, il a fallu que des personnes fanatiques, suicidaires ou simplement anti-civilisation en décident autrement. Beaucoup trop de familles ont été victimes des atrocités de ces attentats commis sur le sol français et ailleurs.

J'ai une profonde pensée pour ces personnes blessées, décédées et celles qui ont perdu des proches et qui vont vivre avec la peur au ventre chaque fois qu'elles seront dans des lieux publics. Nous devons rester forts, vigilants, debouts et continuer tant bien que mal à vivre dans notre beau pays qui est la France.

TRAVAUX EN COURS

Nous sommes dans la dernière tranche de notre extension du réseau d'eau potable. Toute la commune sera desservie, nous avons profité de ce réseau pour réouvrir des chemins ruraux fermés depuis de longues années. Ce sera plus de 12 kms de tranchées qui seront réalisées. Cet ouvrage nécessaire et vital pour la population sera pour nous le chantier le plus important de ces deux derniers mandats. J'en profite pour remercier le Conseil départemental car sans leur aide financière un tel projet ne pourrait pas se réaliser et de ce fait nous ne sommes pas hostiles à étudier la possibilité de desservir quelques maisons près de notre village. Nous avons réalisé une place de parking et un cheminement pour accéder à la mairie pour les personnes à mobilité réduite. Nous allons avant la fin de notre mandat rendre les trottoirs, wc public, église, cimetière conformes pour la plupart (et certainement avec une dérogation pour le cimetière car la pente sera bien supérieure à 5%).

Nous avons pris du retard dans notre extension et mise aux normes de notre salle des fêtes. Nous ne pouvons pas suivre dans de bonnes conditions le réseau d'eau et la salle car chaque fois que nous réalisons de tels travaux, les membres du Conseil aussi participent activement au bon déroulement de ces ouvrages. C'est de même pour notre secrétaire de mairie avec une charge administrative importante. Nous allons consulter les entreprises au printemps 2016 afin de réaliser les travaux, par la suite en pénalisant le moins possible les manifestations associatives.

Je profite de ce bulletin pour remercier tous les propriétaires qui sont conciliants pour donner leur accord pour élargir, pour couper des arbres trop près des routes. Sans leur aide beaucoup de travaux ne seraient jamais réalisés, même si parfois le principe n'est pas le même pour tout le monde.

Je terminerai en remerciant toutes les personnes, mon conseil municipal, Martine, Eric, les membres d'associations, leurs présidents, le personnel enseignant de notre école, la population pour toutes vos missions de citoyen que vous accomplissez chaque jour.

Je souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont installées ou qui vont venir vivre dans notre charmant village du Pilat. J'ai une pensée pour les personnes malades, hospitalisées, qui ont du mal à se déplacer, je leur souhaite ainsi qu'à l'ensemble des croquants et des croquantes une bonne et heureuse année 2016 et surtout une bonne santé.

Le maire
J.Paul Vallot

Responsable de la publication:
Mairie de Colombier
Conception graphique:
Natacha Faverjon
Impression:
Graphy, Lieu dit Beau Vallon
69620 Theizé

INFOS UTILES

CONTACTS UTILES

MAIRIE

Téléphone : 04 77 51 54 23

Fax : 04 77 51 59 27

Mail : colombier.mairie@wanadoo.fr

Martine Berlier, secrétaire de mairie :
04 77 51 52 16 (jusqu'au 1er juillet)

Éric Faverjon, agent technique :
06 81 98 51 74
efaverjon@wanadoo.fr

ÉLUS

Jean-Paul Vallot :
04 77 51 55 69 / 06 20 91 61 74
vallot-jp@wanadoo.fr

René Oriol :
04 77 51 57 85 / 06 79 84 80 58
oriol.rene@libertysurf.fr

Jean-Luc Rouchouze :
04 77 51 58 40 / 06 29 58 40 55
jean-luc.rouchouze@orange.fr

EMPLOI DU FEU / ÉCOBUAGE



INTERDIT :

du 1er mars au 30 avril
et du 1er juillet au 30 septembre

AUTORISÉ AVEC DEMANDE OBLIGATOIRE EN MAIRIE
du 1er mai au 30 juin
et du premier octobre au 28 janvier



Déclaration en mairie à déposer 5 jours avant la date
prévue pour l'écobuage

LE BRULAGE EST POLLUANT
(CO₂, PARTICULES FINES)
Compostez vos déchets végétaux.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte les deuxièmes
dimanches du mois de 10h à 10h30

HORAIRES DÉCHETTERIE BOURG-ARGENTAL

DU 16/09 AU 14/05 : lundi, vendredi : 14h-17h
mercredi, samedi : 10h-12h/14h-17h
DU 15/05 AU 15/09 : lundi, vendredi : 14h-18h
mercredi, samedi : 10h-12h/14h-18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi : 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h
Vendredi : 14h - 17h

PERMANENCES DU MAIRE

Mercredi : 10h - 12h
Vendredi : 14h - 16h

BUS COLOMBIER / BOURG-ARGENTAL LES JEUDIS



départ : place de la mairie, Colombier, 9h25
retour : place de la bascule, Bourg-argental, 11h25
1 voyage = 1€30

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Pour les résidents de la commune
Salle + buvette : 170 € (caution: 300€)
- A l'heure (activité gymnastique) : 15 €
- L'après midi (chauffage compris) : 60 €
- L'après midi (pour le club) : 50 €
Pour les non résidents
Salle + buvette : 200 € (caution: 300€)
Supplément chauffage (pour tous): 20 €

TARIFS DE LOCATION DES TERRAINS DE LOISIR ET BUVETTE

Résidents : 60€ / Autres : 70€

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

Place de l'Hôtel de Ville, 42220, Bourg-Argental
04 77 39 69 21
mail: info@cc-montsdupilat.fr
site internet: <http://www.cc-montsdupilat.fr>
ouvert du lundi au vendredi :
9h-12h ; 13h30-16h30.

CABINETS INFIRMIERS

Saint Julien Molin Molette : 04 77 52 05 96
Bourg-Argental : 04 77 39 64 16

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : www.colombier-pilat.e-monsite.com

La commune dispose depuis quelques mois d'un site internet permettant de connaître toute l'actualité de notre village. Le site a accueilli plus de 1000 visiteurs cette année. Il est également destiné à promouvoir le tourisme et le commerce local. Par ailleurs, il permet aux associations de diffuser très largement les informations sur les manifestations à venir. Enfin, les comptes rendus importants des conseils communaux sont disponibles en téléchargement.

Vous pouvez donc proposer une publication par mail à : actualites.colombier@gmail.com que ce soit pour une fête locale, une réunion d'association, l'organisation d'une manifestation... Le site peut aussi répertorier l'ensemble des hébergements de tourisme (gîtes, auberges) ainsi que les commerces ou activités indépendantes présentes dans les environs. Il appartient donc aux intéressés de faire parvenir un descriptif de l'activité à mettre en avant accompagné de leurs coordonnées complètes. Une fois validée, votre proposition sera publiée dans les meilleurs délais.



Un aperçu du site de la commune

ÉTAT-CIVIL



NAISSANCE
Laly LEXY ROUCHOUZE
née le 27 août 2015
habitant le Mas de Cheval

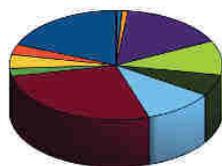
MARIAGE
Francisco, Javier
MARTINEZ-MORENO
et Karine GUILLERMARD
Mariage à COLOMBIER,
le 30 juillet 2015.



DÉCÈS

Pierre BERNON décédé le 6 mars 2015, demeurant « L'Eclot - St Sabin ».
Gabriel FLACHER décédé le 18 mars 2015, demeurant « Le Sauzet ».
Albert ORIOL décédé le 11 juillet 2015, demeurant « L'Arrivée ».
Eric CELETTE décédé le 25 juillet 2015, demeurant « Vilette ».
Clément COULAUD et Alexis SABY sont décédés le 18 février 2015 à COLOMBIER,
suite à l'accident d'avion de la « Sarazinière ».

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 111752€



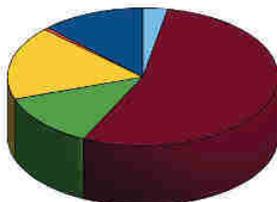
Entretien Voirie	21045
Primes Assurances	3413
Maintenance	4498
Energie-Electricité	2636
Salaires brut personnel titulaire	29933
Indemnités brutes élus	11970
Cotisation service incendie	7084
Intérêts des emprunts	11359
Subvention école OGEC	17796
Subvention école APPEL	960
ADMR St Julien MM	150
Ecole de Musique	616
Club Loisirs amitiés	277
Souvenir français	15
TOTAL	111752

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 166846€



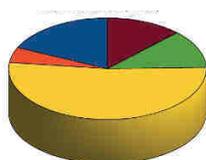
Coupe de Bois	6703
Contributions directes	45648
Dotations globale de fonctionnement	44014
Dotation solidarité rurale	23332
Dotation Elu local	2812
Taxe additionnelle aux droit de mutation	14103
Loyer (appart école/salle des fêtes...)	23773
Fond péréquation intercommunal	6461
TOTAL	166846

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 200456€



Capital des emprunts	24776
Achat tondeuse	1130
Travaux voiries « Les Fougères »	34700
Reliquat Piste forestière Goarnet	25162
Reliquat Appartements Ecole	108808
Reliquat maîtrise d'œuvre appartements	5880
TOTAL	200456

RECETTES D'INVESTISSEMENT 74393€



Remboursement FCTVA	13542
Taxe Locale d'équipement	3581
Subvention Piste Goarnet	38997
Subvention conseil départemental de la Loire	9050
Participation des propriétaires	9223
TOTAL	74393

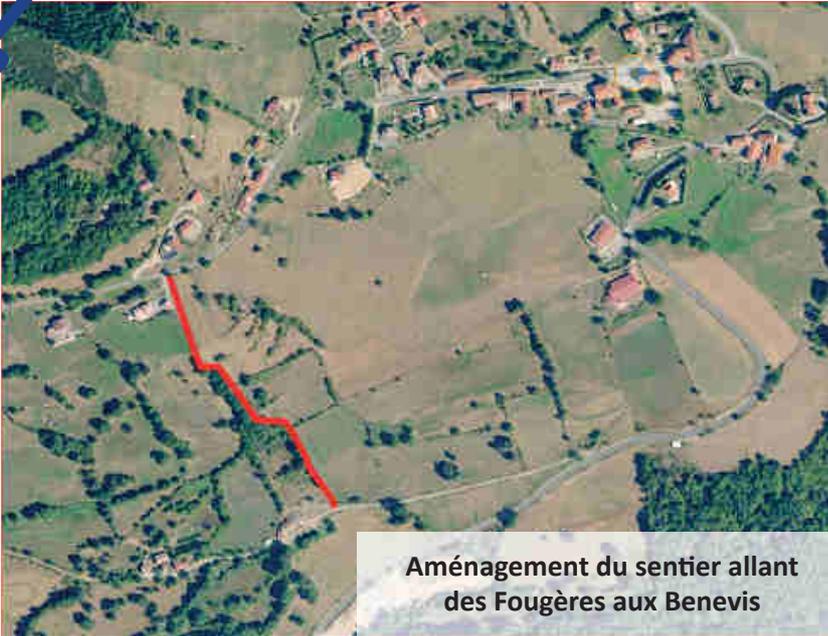
BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT

Dépenses d'exploitation	
Entretien / réparation réseaux	9647
Analyses d'eau	974
Aide technique MAGE et SATEP	550
Intérêts des emprunts	2675
Redevance Agence de l'eau	653
Reversement redevance pollution / modernisation du réseau	3203
TOTAL	17702
Recettes d'exploitation	
Ventes d'eau	16902
Redevance assainissement collectif	5484
Produit exceptionnel (rembt assurance)	7212
TOTAL	29598

Dépenses d'investissement	
Capital des emprunts	6125
Viabilisation lotissement ORIOL-CELLARD	1962
Extension réseau eau potable (non achevée)	128532
TOTAL	136619

Recettes investissement	
Remboursement FCTVA	4667
Emprunt extension réseau EP	291000
TOTAL	295667

QUELQUES AMÉNAGEMENTS EFFECTUÉS EN 2015



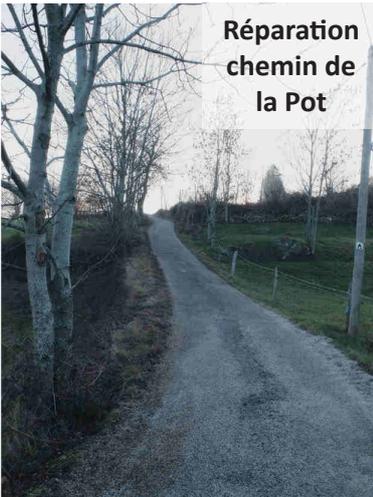
Aménagement du sentier allant des Fougères aux Benevis



Plateforme à l'entrée du cimetière



Enrochement à Mizérieux



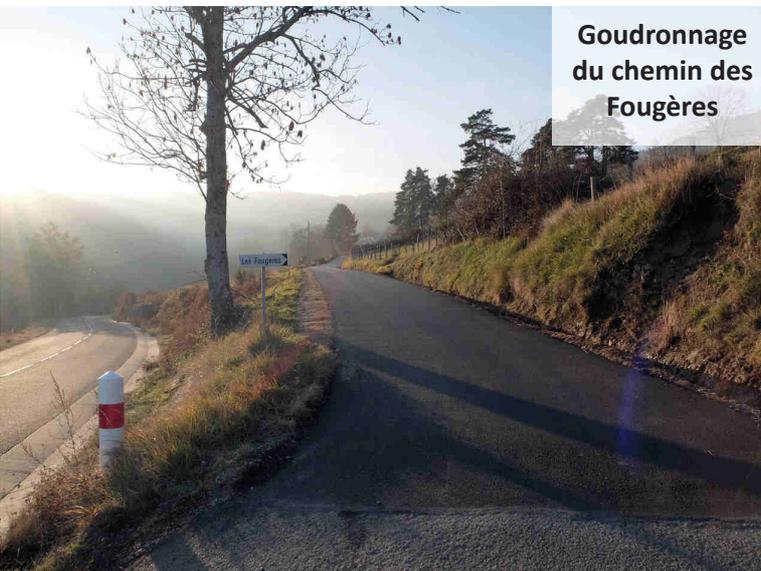
Réparation chemin de la Pot



Enrobé à l'arrivée de la piste de la Sarrazinière



Accès des personnes à mobilité réduite



Goudronnage du chemin des Fougères



Marquage au sol

ET AUSSI :

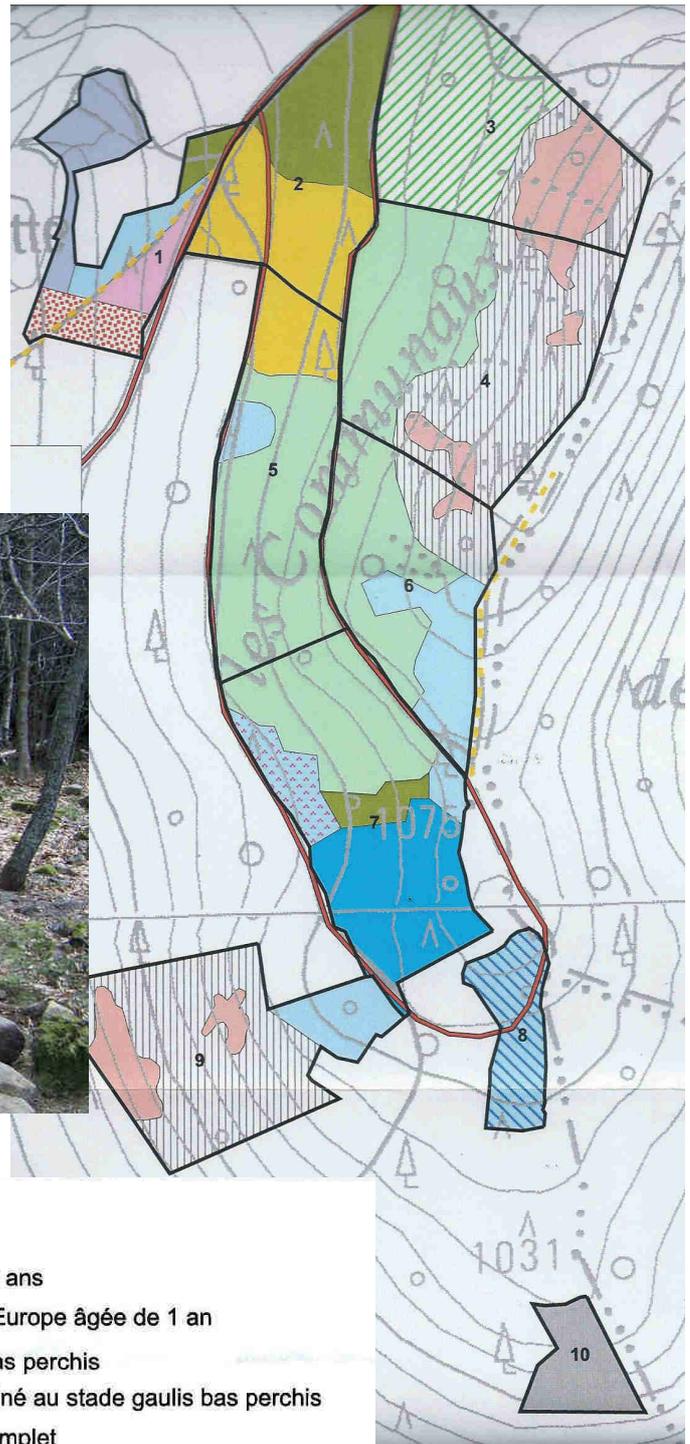
«Coins propreté» à Vernolon et Saint-Sabin; rejointoiement de la façade, côté rue des appartements au-dessus de l'école; pose d'une barrière au fond de la place derrière la mairie ...



FORÊT COMMUNALE

La forêt communale de Colombier : une quarantaine d'hectares situés sur les hauteurs de Colombier (secteur St Sabin), gérés par l'ONF (Voire bulletin 2014).

Cette année nous avons choisi de vous présenter une carte des différentes parcelles et le découpage établi par l'ONF (balisés par nos soins) ainsi que les formations végétales qu'elles contiennent.



-  Parcellaire
-  PRL/DOU - Plantation de Douglas âgée de 1 à 6 ans
-  PRL/MEL - Plantation de Mélèze d'Europe âgée de 7 ans
-  PRL/DOU/MEL - Plantation de Douglas et Mélèze d'Europe âgée de 1 an
-  GRL/DOU - Plantation de Douglas au stade gaulis bas perchis
-  GRL/DOU/S.P - Plantation de Douglas et Sapin pectiné au stade gaulis bas perchis
-  SRI/SP - Gaulis et bas perchis de Sapin pectiné incomplet
-  FR2/S.P - Futaie régulière de Sapin pectiné au stade Petits Bois âgée de 31 à 45 ans
-  FR4/P.S/PB - Futaie régulière de Pin sylvestre au stade Petits Bois, âgée de 61 à 75 ans sur régénération naturelle de Sapin pectiné
-  FR4/P.S/MEL/BM - Futaie régulière de Pin sylvestre, Mélèze d'Europe (et Sapin pectiné) au stade Bois Moyen, âgée de 61 à 75 ans
-  J/SP - Futaie jardinée de Sapin pectiné
-  TNN/HET - Taillis médiocre, très faiblement productif à base de Hêtre sur éboulis
-  GML - Mélange résineux (Mélèze d'Europe, Epicéas de Sitka) et feuillus divers, incomplet, en partie sur zone mouilleuse, au stade gaulis et bas perchis
-  LMG - Lande à Genêts
-  EBO - Eboulis (chirats)

LES CRÊTS DU PILAT RECONNUS PATRIMOINE PAYSAGER NATIONAL



Par décret du 21 août 2015, le Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, vient de classer parmi les monuments naturels et les sites, le site des Crêts du Pilat dont le périmètre s'étend sur les communes de Colombier, Doizieux, Graix, La Valla-en-Gier, Pélussin, Roisey et Véranne. Le Parc du Pilat se félicite de ce classement dont le projet était inscrit dès la première charte du Parc en 1974. Après 40 ans de travail et d'effort, les Crêts du Pilat rejoignent le cercle fermé de sites comme le Massif du Mézenc, les Gorges de la Loire, les Volcans d'Auvergne ou encore, la Dune du même nom. Le classement a pu se faire sur un périmètre ajusté porté par un large consensus. Tous les acteurs du territoire concerné, à commencer par les communes et les acteurs économiques comme les forestiers et les agriculteurs ont été associés aux nombreuses concertations conduites par l'Etat, porteur de la démarche. Aujourd'hui le classement du site des Crêts apporte une protection et une renommée aux sommets du Pilat. Les activités telles que les loisirs, la chasse, la circulation des personnes et des véhicules, ne sont pas plus réglementées dès lors qu'elles ne créent pas d'impact nouveau sur le paysage.

La reconnaissance de la qualité du site permettra la mise en œuvre d'actions pour accompagner l'ensemble des acteurs qui contribuent déjà à la qualité des paysages.

Ce site est désormais reconnu non seulement comme le trésor du Pilat, mais aussi comme un trésor national à transmettre aux générations futures.

ÊTRE TRANSPORTÉ(E)!

Avec les lignes de bus

Les lignes scolaires sont accessibles à tous(tes) pour 1,30 € (les lignes régulières : 2 €)

Info sur tout le réseau : www.oura.com

Nouveaux horaires pour la ligne 122

Départ le matin à 7h54 au bourg de Bourg Argental pour une arrivée à St Etienne à 8h25

http://www.loire.fr/jcms/ci_528799/le-reseau-til

Avec le covoiturage

1800 inscrits sur www.pilat-covoiturage.net

Pélussin - Saint Etienne: estimation à 2€

Toutes les infos auprès du Parc du Pilat :

04 74 87 52 01

Carte interactive des transports :

<http://www.pilat-tourisme.fr/fr/mon-parc-sans-voiture/venir-et-se-deplacer-sans-voiture.html>

POUR SAVOIR COMMENT CONSTRUIRE ET RÉNOVER DANS LE PILAT

Le Parc dispense des conseils en matière d'architecture. Afin d'accompagner ces conseils, il vient d'éditer un dossier documentaire « Construire dans le Pilat » destiné à donner toute l'information utile aux personnes intéressées. Vous y trouverez les principales règles locales à connaître avant le dépôt d'un permis de construire, d'une déclaration préalable ou d'un permis d'aménager. De portée générale, sans entrer dans les spécificités communales des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), il décline les grands principes qui fondent l'unité architecturale du Pilat. A la fois explicatif et pratique ce dossier documentaire est destiné à tous ceux qui construisent dans le Pilat. Il est donc accessible à tous et synthétique, pour que l'architecture ne reste pas l'apanage des spécialistes.

Si une maison appartient à son propriétaire, le paysage dans lequel elle s'inscrit appartient à tous !

Ce dossier est disponible dans votre mairie, au Centre de ressources sur l'habitat durable à la Maison du Parc, et en ligne sur www.parc-naturel-pilat.fr. Vous trouverez plus d'informations sur la construction dans le Pilat au Centre de ressources de l'habitat durable, ainsi qu'auprès des architectes conseils du Parc : tel: 04 74 87 52 01, pour prise de rendez-vous.

UN NOUVEAU SITE INTERNET VITRINE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU PILAT : www.pilat-ecoacteurs.fr

Le nouveau site internet www.pilat-ecoacteurs.fr, partagé avec les entreprises, les associations, et tous les acteurs de l'économie locale, a vocation à créer du lien et mieux faire connaître ceux qui font vivre le Pilat.

Les entreprises et associations y figurent dans l'annuaire, elles peuvent également publier des annonces dans la ressource en ligne et des actualités sur la page d'accueil. Les habitants trouveront donc les entreprises de leur commune, ainsi que les associations actives dans la vie locale.

Pilat-ecoacteurs.fr est une véritable mine d'informations sur l'activité économique à l'échelle du Pilat : état des lieux de l'agriculture, de la filière bois, de l'économie sociale et solidaire... et les enjeux que représentent ces activités pour le territoire.

Entreprises, associations et particuliers peuvent s'abonner aux informations publiées, un bon moyen de suivre ce qui se passe dans le Pilat.

Vous souhaitez figurer sur ce site internet Pilat, n'hésitez pas à contacter Didier Lazzareschi, chargé de mission éco-développement du Parc du Pilat : 04 74 87 52 01

Autopartage entre particuliers : www.drivy.com /
www.koolicar.com / www.ouicar.fr

RESTAURATION DES BERGES DU RUISSEAU DU RIGUEBOEUF

Suite à une sollicitation de la commune de Colombier, l'équipe «rivière» du Syndicat des Trois Rivières est intervenue, courant octobre, pour stabiliser une encoche érosive sur le ruisseau du Rigueboeuf, au droit de la route communale desservant le hameau Le Crozet et Les Valottes. Cette érosion en droite représentait une longueur d'une quinzaine de mètres. Elle s'était formée à l'occasion des crues de l'automne 2014 et menaçait la stabilité de la route communale:



La technique du génie végétal choisie est la fascine de saules. Cette technique consiste à la mise en place de deux rangées pieux de robinier faux-acacia espacés tous les 80 cm le long de la zone érodée:



Entre ces rangées, des fagots de saules vivants sont positionnés. Puis un géotextile biodégradable en fibre de coco est posé derrière la fascine sur l'ensemble du linéaire.



Un apport de terre végétale est apporté pour reprofiler le talus original.



Après compactage, le talus est ensemencé puis le géotextile est rabattu sur le talus et fixé à l'aide d'agrafes métalliques. Des boutures de saules sont ensuite implantées en pied de talus. Au printemps, les boutures et le tressage constitueront avec le développement du système racinaire des saules, une protection efficace contre l'érosion.

De plus, cette bande rivulaire reconstituée aura la particularité d'être souple et de se couler en cas de montée d'eau puis de se relever.

La berge sera ainsi parfaitement protégée. Le Syndicat des Trois Rivières assurera un entretien régulier de l'aménagement.



À COLOMBIER, COMMENT L'EAU ARRIVE DANS NOS VERRES :



La mairie de Colombier crée, gère et entretient elle même son réseau d'eau potable. Grâce à ses trois captages situés dans le secteur de Vernolon, Colombier dispose en abondance d'une eau de bonne qualité, dont le seul défaut est d'être trop acide et donc corrosive. Pour remédier à cet inconvénient, l'eau de source traverse une couche de « Neutralité » (une roche calcaire à base de lithotame réduite en poudre puis compactée en granulés) renouvelée régulièrement afin que le PH de l'eau distribuée (l'acidité) soit proche de 7, c'est à dire neutre.

L'eau distribuée est contrôlée afin d'assurer constamment sa qualité. En cas de développement anormal de bactéries, nous effectuons un traitement au chlore afin de les éliminer avant qu'elles ne deviennent pathogènes. L'eau que nous buvons ne subit ordinairement aucun autre traitement .

Les résultats d'analyses peuvent être consultés en mairie et à l'adresse suivante :
<http://www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable>

LE RÉSEAU EXISTANT

L'eau des trois captages est neutralisée et stockée au réservoir de Vernolon (près de l'auberge), point de départ de 3 antennes. La plus récente descend sur Girodet, traverse le Ternay puis se divise en deux branches: l'une alimente Martinol pour finir au Sauzet, l'autre est pompée à l'Arrivée (petit ouvrage en béton semi-enterré au bord de la route) pour remplir un réservoir situé plus haut que l'auberge de St Sabin. Ce réservoir donne la pression nécessaire aux maisons de l'Eclot et à la réserve incendie créée l'an dernier à la croix de St Sabin.

L'antenne la plus ancienne part de Vernolon, passe par un petit brise-charge (sur la route entre Mammey et les Roches) et se jette dans le grand réservoir de Varannes (entre la route de l'Oeillon et les Roches). Le réservoir de Varannes sert à alimenter le Bourg jusqu'aux Fougères, ainsi que le Mas de Cheval et Moulin Méa via Vilette. La troisième antenne part de Vernolon et alimente les Roches, les Fanges et Goutagout.

LA NOUVELLE ANTENNE

Pour desservir le reste de la commune, la nouvelle antenne que nous présentons sur le schéma (ci-contre) pouvait largement puiser au réservoir de Vernolon, mais des contraintes de pression nous ont conduit à construire un nouveau réservoir à plus de 1200m. Des pompes installées à Vernolon refouleront l'eau jusqu'à ce nouveau réservoir, départ de la nouvelle antenne.



Tranchée pour la nouvelle canalisation

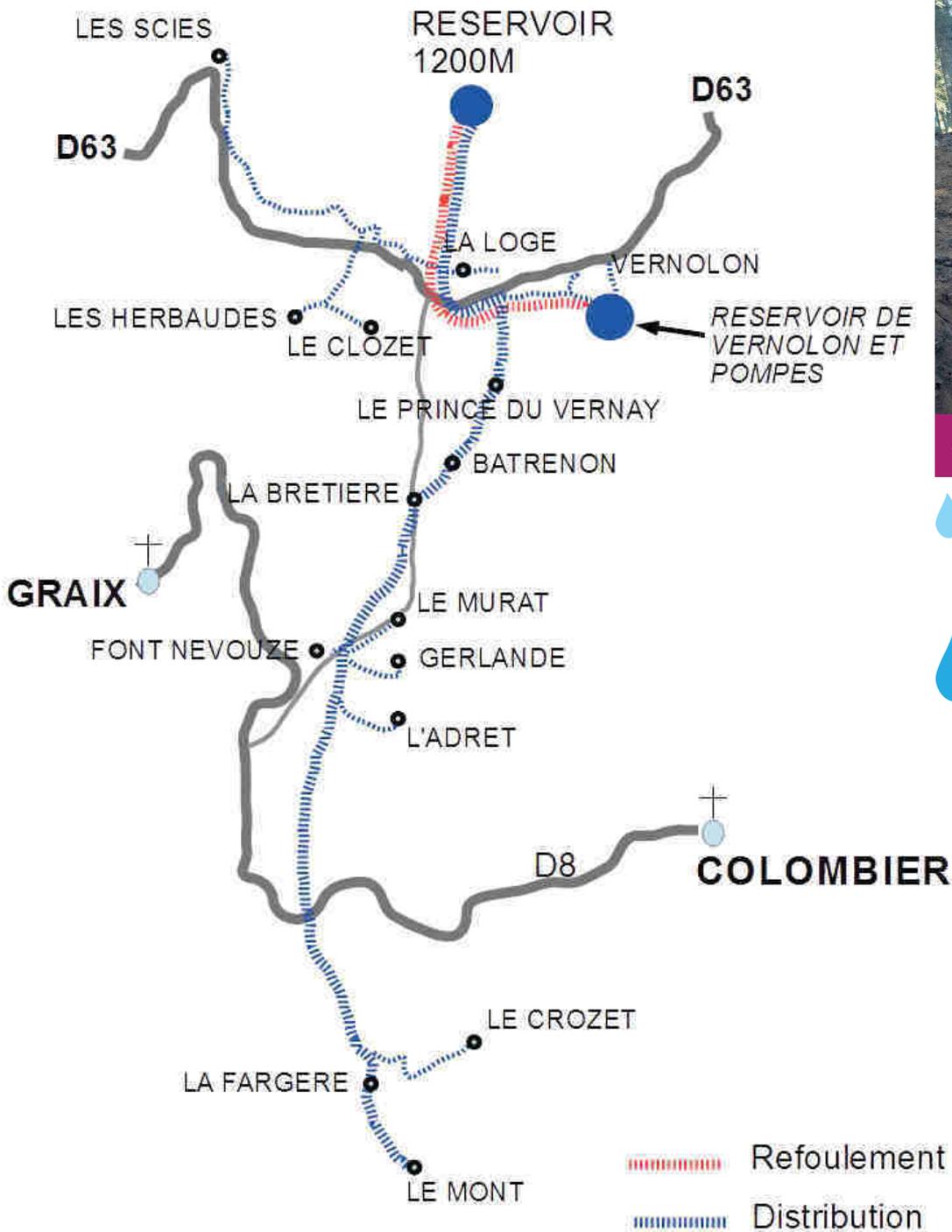


Les maisons nouvellement raccordées possèdent bien sûr toutes une source privée, l'eau de la commune est souvent considérée comme une sécurité. Il est pourtant impératif que les usagers tirent régulièrement de l'eau du réseau: sans cela, l'eau stagne dans les canalisations pendant des périodes excédant 48h, ce qui nuit grandement à sa salubrité.

Lorsque l'on n'a pas utilisé l'eau depuis plus de 48 heures, il convient de la laisser couler quelques temps avant de la consommer. Plus on est éloigné de la conduite principale, plus on doit laisser couler longtemps pour purger l'eau stagnant dans les tuyaux.



SCHÉMA DU TRACÉ DE LA NOUVELLE ANTENNE



Installation des canalisations



À SAVOIR

L'eau distribuée par la commune peut dépasser par endroits 6 bars de pression (par exemple, 8 bars aux Fougères). Dès que la pression dépasse 3 bars, il faut que les usagers protègent leurs installations en posant un réducteur de pression après le compteur (les groupes sécurité des cumulus, les chasses d'eau... supportent mal les pressions trop fortes.) La mairie informera les nouveaux abonnés de la nécessité ou non d'installer un réducteur individuel.

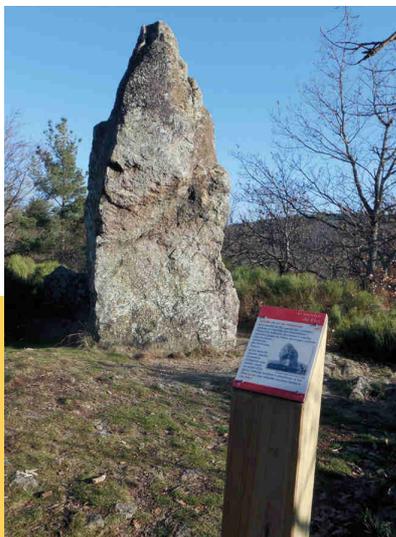
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT A ÉTÉ FONDÉE LE 11 OCTOBRE 2004

Elle est issue de la fusion du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) du canton du Haut-Pilat (créé en 1981) et de la Communauté de Communes de la Déôme (créée en décembre 1993). Elle regroupe 16 communes des anciens cantons de Bourg-Argental et de Saint-Genest-Malifaux: Bourg-Argental, Burdignes, Colombier, Graix, Jonzieux, La Versanne, Le Bessat, Marlihes, Planfoy, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Régis-du-Coin, Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Sauveur-en-Rue, Tarentaise et Thélis-la-Combe.

La population de notre intercommunalité est en constante augmentation (+7.3% depuis 1999) et elle comptait en 2013 près de 15 344 habitants.

La Communauté de Communes des Monts du Pilat a pour principales missions l'aménagement et le développement durable de son territoire, le développement économique et la petite enfance. Chacune des 16 communes est représentée au Conseil Communautaire par des délégués. Le Président de la Communauté des Communes est Stéphane HEYRAUD, Maire de Bourg-Argental. Il a été élu par le Conseil Communautaire en avril 2014.

Plus d'infos sur : www.cc-montsdupilat.fr



Mise en valeur du petit patrimoine : un panneau près du menhir



Mise en valeur du petit patrimoine : panneau nouvellement installé près de la statue d'Odouard

DU NOUVEAU DANS LES DOMAINES DE L'ESPACE NORDIQUE DES MONTS DU PILAT !

La Communauté de Communes des Monts du Pilat est gestionnaire des trois domaines skiables du Bessat-Les Grands Bois, de Burdignes et de Saint-Régis-du-Coin. Pour sa saison hivernale 2015-2016, la Communauté de Communes continue d'orienter ses offres touristiques sur une pratique ouverte à tous les publics (enfants, adultes, familles, groupes...). C'est pourquoi la majorité des tarifs d'accès aux installations reste inchangée pour la 3ème année consécutive !

L'offre «1 achat de forfait adulte = 1 accès gratuit pour un enfant de moins de 16 ans» est reconduite. Les élèves du primaire et secondaire du territoire ont également un accès gratuit à nos domaines de ski de fond dans le cadre des sorties scolaires. Cette gratuité a été étendue aux écoles primaires hors territoire pour favoriser l'activité touristique sur nos communes.

A compter de 2016, il sera possible de payer ses activités sur le Domaine Le Bessat - Grand Bois par Carte Bancaire. Vous pourrez également découvrir la toute nouvelle salle hors-sac du GIAT à la Croix de Chaubouret, dont l'accès est libre et gratuit pendant l'hiver.

Retrouvez toutes les informations utiles pour vous rendre sur l'un de nos trois domaines sur www.cc-montsdupilat.fr (bulletin d'enneigement, visualisation des pistes par webcam, etc...) ou via le répondeur Allô Neige (04.77.20.43.43) mis à jour quotidiennement.

ADMR : 70 ANS AU SERVICE DE LA PERSONNE !



Cette année 2015, l'ADMR fête ses 70 ans d'existence. Certes, elle a beaucoup évolué depuis ses débuts en 1945, sous forme « d'Aide Familiale » auprès des familles, souvent nombreuses à cette époque. Depuis, l'aide aux familles continue sous forme de garde à domicile ou de crèche, adaptées à tous les besoins. Une équipe de TISF (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale) apporte un soutien et une action socio-éducative aux familles en difficulté. S'ajoute à cette aide un service « Qualité de Vie » et « Jardinage, Petit Bricolage ». Ces services vous aident, soit ponctuellement, soit pour une période plus longue. Le service « Aide aux personnes âgées et/ou handicapées » peut vous permettre de rester chez vous, malgré un état de dépendance. Une Aide à domicile vous secondera dans les tâches de la vie courante: ménage, préparation des repas, courses, ou simplement petite sortie et conversation. Un service de téléassistance « Filien » facilite l'appel à l'aide en cas de chute ou autre accident domestique. A St Julien, nous assurons essentiellement les services « Aide aux personnes âgées et/ou handicapées », « Jardinage, Petit Bricolage », et « Filien » sur les communes de Colombier, Graix et St Julien. Les bénévoles gèrent l'association qui emploie 10 salariés. Le service « Qualité de vie et Aide aux familles » est rattaché à l'association Les Trois Vallées à Bourg-Argental. Tous nous travaillons dans le respect et la solidarité entre la personne aidée, l'aide à domicile et le bénévole.

Chaque année, courant avril, un goûter réunit personnes aidées, bénévoles et salariés, permettant une rencontre en toute convivialité. Les repas trimestriels se déroulent, depuis juin 2015 au bar de la salle des fêtes. Tous apprécient ce local et ses dépendances : cour extérieure fermée, accès de plein pied.....

C'est le 8 novembre que s'est déroulé le loto de l'ADMR. Les lots qui récompensaient les gagnants étaient principalement fournis par les acteurs locaux de la vie économique: associations culturelles, agriculteurs, producteurs de fruits, accueil en milieu rural....

Comme nous avons toujours besoin de bonnes volontés pour remplir notre tâche de bénévole le mieux possible, si vous êtes quelque peu disponible, venez nous rejoindre !!!

Pour prendre contact avec l'ADMR :
A St Julien : bureau ouvert mardi : 8h30 – 12h30
et jeudi : 13h – 16h.
Tel : 04-77-51-57-01
E-mail : dchavagneux @fed42.admr.org
Site : <http://www.admr.org/>
Pour le service famille :
Association Les Trois Vallées à Bourg-Argental
Tel : 04-77-39-79-51



ESPACE DÉÔME

Le démarrage de cette nouvelle saison a été particulier cette année car l'Espace Déôme a rejoint son ancien siège social situé Allée du 8 Mai 1945 à Bourg-Argental. En effet depuis septembre nous sommes installés au RDC de la Maison des associations dans des locaux flambants neufs. Plus que jamais les adhérents sont venus nombreux s'inscrire dans les activités que nous retrouvons à proximité du pôle administratif. L'Espace Déôme compte aussi sur les habitants des communes limitrophes et bien sûr sur les habitants de la commune de Colombier pour participer ou s'impliquer dans les activités et animations. Nous avons la volonté de par notre projet de nouer des partenariats avec le tissu associatif local, mais également de soutenir des initiatives ou projets qu'ils soient culturels, de loisirs ou humanitaires favorisant le « bien vivre ensemble ».

Quelques initiatives d'habitants comme la mise en place d'une activité de partage autour de la danse de salon « Et si on dansait », un atelier jeu de société, ont vu le jour. Ces ateliers sont animés par des bénévoles qui ont souhaité s'investir tout simplement pour proposer aux habitants de se rencontrer d'échanger autour de passions communes et surtout dans une ambiance conviviale.

Alors si vous avez des idées, des projets, à faire vivre nous restons à votre écoute.

Contact: Christine OUDINET: 04-77-39-11-48

ACTIVITÉ GYM

Tous les jeudis soir de 20h à 21h, c'est depuis septembre, le rendez-vous hebdomadaire de 8 personnes inscrites par l'intermédiaire de l'espace Déôme, qui viennent s'adonner à des mouvements de gymnastique et de détente. Ces cours sont dispensés par un professeur diplômé, et ont lieu à la salle des fêtes.

La session de l'année dernière ne comptait pas moins d'une quinzaine de participants, nous avons même accueilli du public masculin.

L'inscription se fait en septembre avec un essai de deux cours gratuit d'initiation, il n'y a pas de séances durant les vacances scolaires.

En juin a lieu une marche et un restaurant ou un pique-nique qu'on partage avec les pratiquants de la gym des villages voisins pour clôturer en toute simplicité une année où l'on passe de bons moments de sport et de convivialité.

ÉCOLE DE COLOMBIER



L'école de Colombier accueille depuis la rentrée 2015 17 élèves âgés de 2 à 11 ans, avec 5 élèves en classe passerelle, 5 élèves en PS-MS-GS, 3 élèves de CP et 4 élèves en CE2-CM1-CM2. Les élèves sont encadrés par Emmanuelle Blanchard (enseignante et directrice) et Brigitte Farizon (aide-maternelle). Les travaux de l'école sont maintenant terminés grâce à l'engagement des bénévoles-parents qui soutiennent tout au long de l'année scolaire l'école. Depuis le printemps, nous disposons d'une salle annexe. Elle permet d'accueillir les élèves de 2 ans, le matin, dans un espace adapté. Les projets réalisés en 2015 ont été nombreux au sein de l'école. En voici quelques exemples décrits par les élèves et l'équipe pédagogique.

CYCLE PISCINE

Du mois de décembre 2014, au mois de mars 2015, les élèves de la MS au CM2 ont participé à un cycle piscine de 10 séances à Annonay.

«Je sais maintenant mettre la tête sous l'eau pour aller chercher les jeux.» *Fanny*
 «Dans le petit bassin, on sautait dans un cerceau, sans les bouées.» *Teddy*
 «Dans le grand bassin, on marchait sur des tapis en mousse.» *Laura*
 «Nous avons appris à plonger et à mieux nager.» *Francis et Valentin*
 «J'ai sauvé le mannequin, plusieurs fois ! » *Oféline*

PERMIS INTERNET

Le Permis Internet pour les enfants est un programme pédagogique de responsabilisation des enfants et des parents pour un usage d'Internet plus vigilant, sûr et responsable. Les enfants s'approprient à entrer au collège, les usages et les risques augmentent, c'est le bon moment pour les préparer. Nous avons appris à nous servir correctement d'internet :

« Quand je suis sur internet, c'est comme lorsque je suis dans la rue : je dois respecter les autres, faire attention aux arnaques. Internet doit être utilisé avec modération ! » *Valentin et Francis*

Dans le cadre de notre projet «l'école des 5 sens», cette année les élèves ont exploré le sens tactile. Des activités pédagogiques sollicitant le corps ont été mises en œuvre tout au long de l'année scolaire dans les apprentissages. En Arts visuels, c'est la poterie qui a retenu notre attention, et l'étude des matériaux locaux (bois, roches de la carrière).

VISITE DE LA CARRIÈRE

Après avoir rédigé une lettre au président de la Société Delmonico Dorel, pour demander l'autorisation de visiter la carrière de St-Julien-Molin-Molette/Colombier, les élèves de cycle 3 se sont rendus sur le site un jour de grand soleil au mois de juin. Avant la visite nous nous sommes équipés de casques et de gilets fluorescents.

Nous avons découvert les métiers de la carrière et tous les engins utilisés: une pelle mécanique hydraulique, un brise-roche, une mini-pelle, un concasseur, un chargeur, un tombereau. Nous étions accompagnés par des passionnés de géologie qui trouvent des micro-minéraux dans les roches de la carrière. En fin de visite, nous sommes allés les observer avec des microscopes. Francis et Valentin

STAGE DE POTERIE À L'ÉCOLE !

Avec l'aide experte de Christine Blanchet (Atelier Ocrement de Saint-Julien-Molin-Molette), nous avons fabriqué des têtes en terre. Elles ont été façonnées et peintes par les élèves, puis cuites à l'atelier de poterie.

«Nous nous sommes inspirés de masques d'Océanie.» *Oféline*
 «Certaines têtes sont en colères et d'autres joyeuses.» *Teddy*
 «Nous en avons fait des totems.» *Fanny*



Elles ont été enfilées comme des perles sur des fers à béton, en alternance avec des rondins de bois du Pilat. Les totems ont été ancrés dans des pierres de la carrière. Vous pouvez venir les admirer, au milieu de la cour de l'école.

VOYAGE SCOLAIRE DE FIN D'ANNÉE

Ce jour-là, il faisait beau, mais froid, tous installés dans un mini-bus, direction le palais idéal du facteur Cheval. Les élèves se sont mis dans la peau de détectives pour quelques heures. Ils devaient retrouver les animaux sur les murs du palais pour résoudre une énigme.

A midi, nous nous sommes dirigés les labyrinthes de Hauterives. Nous avons pique-niqué dans la salle hors-sac du site, avant de nous élancer dans les labyrinthes, en marchant et en courant, croisant au détour d'un chemin des dragons du monde entier.

En fin d'après-midi, les élèves ont créé des dessins en mosaïque. Baptiste a dessiné un train et un car; Laura, des cubes; Teddy, une tête de lion et une tête de pingouin; Fanny, une usine. Au retour, dans le car, après une telle journée, l'ambiance était très calme !

JEU

Rendez-vous en page 19 pour un rébus proposé par Oféline, Valentin et Francis.

SPECTACLE DE NOËL

Nous avons présenté le spectacle de Noël dans la salle des fêtes de Colombier. Après 5 semaines de répétition, en avant pour le spectacle ! Au programme, les élèves ont présenté une danse de Noël (TPS-PS) ; une chanson (GS-CP-CE-CM), une scénette en anglais (CP-CE-CM) sur le thème des trois petits cochons.

Puis place au chant traditionnel anglais !

Le Père Noël de Picasso peint par les élèves est entré en scène, tout en couleurs, avec des formes géométriques. La musique des percussions animait le tableau. Les élèves ont terminé avec un chant de paix pour les enfants du monde.



OGEC

L'année 2014 avait chamboulé les locaux et le personnel de notre école, cette année 2015, a été beaucoup plus « calme ».

PERSONNEL RESTREINT

Mme DEZAGES et Melle TARDY ont terminé leur mission et nous avons fêté leur départ lors du pique-nique des familles et des bureaux en juin dernier. Mme FARIZON continue à nous accompagner en tant qu'aide-maternelle d'école. Nous avons fait le choix, vu l'effectif restreint et par souci d'économie, de ne conserver qu'un seul poste de 26 h au lieu de deux de 20 h.

NOUVEAUTÉS

Depuis la rentrée, les élèves prennent le repas méridien à « l'Escale du Pilat », du fait des travaux entrepris pour le désamiantage de la cantine du collège du Pilat, nous avons cessé notre collaboration et avons profité de l'opportunité de pouvoir se restaurer, avec de la cuisine locale de qualité et de goût que nous ont proposé M et Mme MOUTON, pour un coût à la charge de l'OGEC de 4€60, et pour les familles de 3€70. Ce changement va nous faire économiser 920 € 60/an, somme que nous réclamait la mairie de BOURG-ARGENTAL pour la préparation des repas. Une prolongation de la garderie périscolaire du soir est désormais possible de 17h15 à 18h au tarif de 1€50. Le bâtiment de la classe passerelle n'est plus utilisé, il est mis hors gel pour l'hiver, nous pouvons éventuellement le proposer à la location pour réunion, rassemblement etc... (se renseigner auprès du bureau).

PROJETS DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Poursuite du projet de l'école des 5 sens, cette année sur la vue, avec la réalisation d'une fresque murale sous le préau, peinte par les élèves et une artiste d'Annonay. Beaucoup d'échanges avec le club loisirs/amitiés Colombier/Graix. Visite du musée d'art moderne de Saint-Étienne, pour ensuite réaliser le propre musée de l'école dans la « cabane écolo ».

Piscine, musique, marché et spectacle de Noël accompagnent toutes les manifestations organisées par l'APEL. Le bilan financier laisse apparaître un bénéfice de 1429€35, qui nous l'espérons va perdurer dans ce sens.

Nous remercions Mme DUMAS Patricia qui depuis toutes ces années a géré avec perfection les comptes, et souhaitons la bienvenue à son successeur Mr DA-FONSECA Lionel, ils travailleront ensemble encore une année pour une bonne reprise de la gestion.

Composition du bureau :

Président : M GACHE André / Vice-présidente : Mme ROUCHOUZE Viviane / Secrétaire : Mme BLACHON Christine / Secrétaire adjointe : Mme MEJEAN Elisabeth / Trésorier : M DA-FONSECA Lionel / Trésorière adjointe : Mme DUMAS Patricia / Membre : M VALLOT Jean-Paul

APEL

L'APEL, association de parents d'élèves, nous permet de par ses manifestations organisées de nous retrouver entre gens de Colombier et d'ailleurs, pour des moments de convivialité. Elle contribue à ce que l'école « s'ouvre » au village, et, par une partie des bénéfices dégagés lors des festivités, aide financièrement l'OGEC à la gestion de notre structure. Elle permet aussi aux élèves la possibilité de jouir d'activités et de sorties, auxquels une petite contribution parentale est ajoutée.

Il y a eu l'arbre de Noël, avec l'animation « pistrouille », où les enfants ont pu montrer leur talents de chanteurs et chanteuses à leur famille, le père Noël leur a apporté du matériel pour des jeux collectifs dans la cour, ils ont également reçu un petit sachet de gourmandises offert gracieusement par la municipalité.

Activité piscine, poterie, visite du palais idéal du facteur cheval, belote, théâtres, vide-grenier, fougot, fête d'été ont animés cette année. Le calendrier 2016 s'annonce bien rempli avec une nouveauté en février, une soirée privée « variétés françaises, année 80 » sur vente de carte. Merci à tous les parents et les bénévoles pour l'aide apportée lors des manifestations. L'assemblée générale, de novembre a été l'occasion de deux départs : M. Martel Serge, qui depuis 2007, occupait la présidence du bureau et Mme Duclos Virginie pour la bonne gestion des comptes. Nous les remercions pour leur implication et souhaitons une bonne intégration à leurs successeurs avec qui ils collaboreront encore un peu de temps pour un bon apprentissage.

Nouveau bureau :

Président : Duclos Cyril
Trésorière : Jurdic Céphéide

Secrétaire : Chapuis Karine
Membre : Vanel-Tissier Maryline

L'ensemble des bureaux APEL/OGEC vous souhaite une bonne et heureuse année 2016

LOISIRS-AMITIES Colombier-Graix ANNEE 2015

Le 22 Décembre 2014 nous avons fêté Noël et les anniversaires du 2eme trimestre, notamment les 95 ans de notre doyenne, Emilienne Vanel et les 55 ans de J. Marc Michel le plus jeune, eh oui, 40 ans d'écart !...

Le 5 janvier reprise des rencontres à Graix, nous étions 27 pour cette rencontre ce qui est exceptionnel, malgré le beau temps.

Le 19 janvier rencontre avec les enfants de l'école. Une heure 1/2 pour jouer avec eux aux cartes ou jeux de société. Rencontre bien appréciée par les enfants.

Le 2 février notre assemblée générale a réuni 56 de nos adhérents sur 69. Avec l'arrivée de nouveaux membres, à ce jour nous sommes 76 adhérents. 35 à 50 à se retrouver régulièrement un lundi sur deux l'après-midi, cartes coinche et tarot, jeux de société, quand il fait beau pétanque et quelques fois marche.

Le 23 février nous avons fêté carnaval avec les enfants de l'école, rencontre annuelle, les enfants et un petit groupe du club donnent chacun un petit spectacle, puis tous ensemble nous prenons le goûter de l'après-midi.

Le 1er mars à Colombier concours de belote avec 74 doublettes, toutes primées et deux paniers garnis pour les deux derniers.

Le 23 mars après-midi de rencontre d'une heure trente avec les enfants de l'école pour jouer avec eux.

Le 30 mars nous étions 24 pour aller passer un après-midi au bowling de St Etienne.



Le 20 Avril nous avons reçu les clubs de Thélis et St Sauveur, rencontre bien appréciée de tous.

Le 18 mai voyage de printemps dans les monts de la Madeleine, ou l'on a visité la ferme des bisons.

Le repas à la ferme auberge le CLOS-St-JEAN nous a été servi accompagné des vins qu'ils produisent, certains d'entre nous ont fait provision. Visite du musée de l'heure et du feu à Villerest, et pour terminer la journée promenade en bateau sur le lac. Nous étions 52 pour cette escapade d'une journée, 11 personnes ne pouvant pas voyager ont mangé chez Chantal.

Le 18 juin concours de pétanque régionale à la Frette (Isère), une triplète masculine a été sélectionnée pour le national à Port-Barcarès.

Le 23 juin fête de l'amitié à St Julien, organisée par le club Colombier-Graix et Thélis, 152 participants à cette rencontre départementale qui a regroupé 30 participants de plus que l'an dernier. À cette occasion 2 triplètes, 1 féminine et 1 masculine, se sont sélectionnées pour le concours national.

Le 29 juin dernière rencontre de la saison, R.D.V. au bord du barrage du TERNAY où nous étions 55. Boules, cartes, marche, il y en avait pour tous. Puis à 18h nous nous sommes retrouvés au restaurant les Cèdres pour le casse-croûte, plus gâteaux et clairette pour les anniversaires du 1er semestre, bel après-midi.

Le 6 juillet préparation du repas de la fête d'été de Colombier, avec l'association de Graix nous avons servi plus de 300 repas, dans de la vaisselle non jetable, lavée sur place grâce à la mobilisation d'un grand nombre de bénévoles. C'est sous une belle journée ensoleillée que nous avons fait la fête.

Le 31 août reprise des rencontres à Colombier.

Le 1er octobre nous étions invités par le club de St Julien. 26 d'entre nous ont participé à cette rencontre.

Le 6 octobre St Sauveur-en-Rue nous recevait à leur tour. Nous étions 28 à cette invitation où la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous.

Le 13 octobre journée de rencontre départementale entre les responsables de clubs Générations-Mouvement, pour échanger sur nos fonctionnements, nos réussites, nos problèmes. Trois personnes ont représenté le club.

Le 15 octobre un petit groupe est allé au ZENITH pour voir et entendre une Opérette, spectacle offert par le Conseil Général à l'occasion de la semaine bleue.

Le 18 octobre concours de belote à Colombier avec 56 doublettes.

Le 29 octobre sortie lyonnaise, Fourvière avec le funiculaire puis visites de la Basilique au choix : libre pour certains, guidées pour d'autres, puis repas à la brasserie Georges, suivi d'une croisière de la Saône. Au retour, petite promenade dans les vieux quartiers, avec nos guides bénévoles Jacques et Marc.



Le 12 novembre nous étions 18 personnes pour un après-midi bowling à St Etienne, avec le goûter.

Le 13 novembre après-midi des membres du club sont allés aider les enfants de l'école pour confectionner des objets de Noël.

Le 26 novembre cinq adhérents du club et titulaires d'assurance à Groupama ont participé à un stage Centaure à l'Isle d'Abeau (38), pour apprendre les bons réflexes, notamment quand les routes sont glissantes.

De ces différentes activités, notre concours de belote d'octobre a connu une participation un peu moins soutenue que l'an dernier, dûe certainement aux nombres de fêtes ce jour là, mais toutes les doublettes ont été bien récompensées.

Le club offre de nombreuses opportunités de sorties, de distractions, de rencontres, les retraités du club ont des attentes diverses, mais tous y trouvent leur place dans la tolérance et la bonne humeur. Le club offre aussi des avantages financiers avec des remises chez certains commerçants, voyagistes ou auprès de Groupama pour celles et ceux qui y sont assurés. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements. Pour celles et ceux qui voudraient en savoir plus et nous rencontrer, vous êtes invités à vous joindre à nous le lundi 1er février à 14H à la salle des fêtes de Colombier pour assister à notre assemblée générale annuelle, suivie du tirage des rois et du verre de l'amitié.

Bonne année à toutes et tous.

Président: J.L. Royet 0477204962 - mail: jl.royet@gmail.com

Secrétaire: Denise Borne 0477206788 - mail: lucien.borne@orange.fr

Trésorier: Bernard Oriol 0477515183 - mail: bernard.oriol@nordnet.fr

AMICALE PÉTANQUE

L'année 2015 fut excellente pour nous.

Elle fut généreuse et solidaire lors du challenge «Sylvain». C'est pourquoi je tiens à remercier l'ensemble de la population qui est venue à cette manifestation et aux autres que nous avons organisées. Je tiens à féliciter l'ensemble des membres du bureau pour leurs compétences, leur dévouement et leur travail au sein de l'amicale. Merci également aux adhérents qui nous donnent de la joie, de la convivialité, de la bonne humeur et du rire... Encore merci à tous.

L'Amicale Pétanque de Colombier vous souhaite une très bonne année 2016 ainsi que ses meilleurs vœux.

Le Président, Alexandre Biennier

FESTIVITÉS DE L'ANNÉE 2015

- Dimanche 8 Mars : Assemblée générale.
 - Dimanche 5 Avril : Concours de belote, 80 doublettes.
 - Vendredi 3 Avril : Ouverture de la saison «vendredi pétanque».
 - Samedi 2 Mai : Concours inter-société. Le challenge à Axel Martel, deuxième Michel Oriol.
 - Samedi 6 Juin à St-Julien : Rencontre inter-société «Le Cercle de Saint Julien / Amicale Pétanque de Colombier / Amicale Pétanque de Bourg-Argental». Victoire de Bourg devant Colombier et St Julien.
 - Samedi 13 Juin : Challenge Sylvain Geourjon. 82 doublettes (complet, obligés de refuser des doublettes) et la remise du chèque le vendredi 31 juillet de 3553 euros à l'association DREAM.
 - 27/28 Juin : Voyage dans les environs de Toulouse.
 - Vendredi 15 Août : Concours de pétanque. 50 doublettes, victoire de Raphaël Courbon et Michel Chavas.
 - Dimanche 6 Décembre : Matinée boudin. 160Kg de saucisses et 130 litres de sang.
- Et tous les vendredis, pétanque avec un repas à chaque fin de mois.

COMPOSITION DU BUREAU

17 membres actifs pour un total de 181 adhérents
Président : Alexandre Biennier Vice-président : Michel Cellard
Secrétaire : Philippe Oriol Adjoint : René Oriol
Trésorier : Bernard Oriol Adjoint : Stéphane Chomat
Membres actifs : Georges Berne - Joël Degraix - Michel Chavas - Bernard Oriol (M) - Joseph Matrat - Nicolas Martel - Raphaël Courbon - Emilien Degraix - Axel Martin - Loïc Darlet - Jocelyne Blachon



Concours de pétanque du 15 août

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société compte 40 adhérents pour la saison 2015-2016.

Résultats de la saison de chasse

La population de lièvres se trouve en hausse. En effet lors du comptage annuel pratiqué par la fédération et les chasseurs du canton le nombre d'animaux aperçus sur la commune est supérieur au nombre comptabilisé dans tout le canton. Le quota à été atteint dès la fin octobre. Les battues et le travail du garde-chasse ont permis de supprimer 19 renards au cours de la dernière saison de chasse.



sanglier de 128 kg tué par Sylvain Vallot

Nous sommes à la mi-saison de la chasse aux sangliers. Le nombre d'animaux prélevés se trouve un peu inférieur à celui de l'année précédente. Le quota de chevreuils est effectué aux trois-quarts à l'heure actuelle.

Activités organisées durant l'année 2015: le concours de belote a eu lieu le 29 mars. 86 doublettes se sont affrontées. Cette année il aura lieu le 10 avril. Le banquet s'est déroulé le 5 avril. 80 personnes ont dégusté le sanglier à la broche préparé par notre président. Tous les habitants et propriétaires fonciers de la commune seront conviés le 2 avril cette année pour passer une journée conviviale avec les chasseurs. Le tir aux pigeons les 29 et 30 août s'est déroulé avec un temps magnifique. La soupe aux choux le dimanche matin a toujours un vif succès. L'assemblée générale le 9 août 2015: Les chasseurs ont approuvé les modifications prévues dans le déroulement de la saison de chasse 2015-2016. Lors du vote pour le renouvellement du bureau monsieur Gaétan Sabot a été élu en remplacement de monsieur Louis Savin.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Georges Berne	Vice président : Mickael Lisanti
Secrétaire : Joseph Matrat	Secrétaire adjoint : Jean Paul Vallot
Trésorier : Marc Clavel	Trésorier adjoint : Joel Berne
Membres : Michel Cellard, Serge Martel, Jean Claude Ribeyron, Gaétan Sabot.	
Agriculteurs non chasseurs : Richard Martin, Jean-Luc Rouhouze.	

CUMA DE COLOMBIER/GRAIX

La Cuma compte actuellement une quinzaine d'adhérents sur Colombier et Graix, auxquels s'ajoutent une quinzaine de membres résidents sur des communes voisines pour des matériels spécifiques (enrubanneuse, affût pieux, rigoleuse). Dans un souci de durabilité, les membres de la Cuma renouvellent régulièrement le matériel.

L'utilisation à plusieurs permet d'amortir à moindre coût, mais le respect d'une bonne utilisation nécessite de la discipline et, à certaines périodes, de l'organisation. Ce ne sont pas moins de 18 outils qui circulent dans les fermes au fil d'une année, et ce n'est pas fini puisqu'il y a en projet de nouveaux achats, tels qu'un broyeur de refus, peut-être un camion bétail-lère, ou encore un épandeur d'engrais, pourquoi pas un couloir de contention... Bref, ce ne sont pas les idées qui manquent, surtout quand on note l'arrivée de jeunes dynamiques et motivés ! Du côté du fonctionnement administratif, rien de changé (envoi des feuilles de travail en fin d'année, réunion pour fixer les coûts d'utilisation début janvier, facturation fin du mois, et assemblée générale courant mars).

La Cuma a un chiffre d'affaire en légère hausse, aux alentours de 10 000 euro. Une bonne santé financière.

FESTIVITÉS...



Voyage de fin d'année de l'école, à Hauterives



Pétanque : le challenge «Sylvain Geourjon»



Fougot



René est l'auteur de la plupart des photos qui agrémentent chaque année le bulletin communal.

Le voici pour une fois de l'autre côté de l'objectif !



Commémoration de l'Indochine...

...ET MOMENTS CONVIVIAUX !



Matinée boudin



Repas des Anciens à l'Escale du Pilat



Classe en 5



Les Anciens en voyage à Lyon

Le rébus de Oféline, Valentin et Francis :

n'		v'						b'					2 x 1000 = ?	2 x 8 = ?
----	--	----	--	--	--	--	--	----	--	--	--	--	--------------	-----------

VIANDE DE BOEUF EN CAISSETTES René Lachal 04 77 51 50 25 (heures repas)	THOMAS MOSNIER Accompagnateur montagne Raquettes, VTT, orientation 04 77 25 72 88 06 88 96 79 71	FERME GIRODET «LE SAUZET» Vente caissettes veaux-boeufs 04 77 51 54 38	BONNEFOY ANDRÉ Entreprise de travaux forestiers 06 87 74 80 46
ATELIER DE CUIR Réparation et création vente chevaux poneys 06 18 87 25 44	FERME DU PRINCE Charcuterie fermière 04 77 51 52 45	ROUCHOUZE JEAN-LUC Eleveur bovin (veaux de lait) 04 77 51 58 40 06 29 58 40 55	BORNE SOPHIE Masseur-Kiné 04 77 93 20 29
ACCÈS ÉLÉVATION Montes-escaliers, élevateurs de personnes 06 16 64 25 44	ASSISTANTE MATERNELLE Annie Vallot: 04 77 51 55 69	GUILLAUME SCHMITT Accompagnateur montagne et VTT 04 77 51 47 34 www.tracesetcie.com	GÎTE LE CROQUANT Cellard Mireille 06 30 15 54 36 04 77 51 56 16
INSTANT COIFFURE 04 77 51 55 17 16 Rue Neuve Saint Julien-Molin-Molette	RÉMOULEUR DU PILAT Affûtages divers SAV cuisine professionnelle habilitation frigorigène 06 40 88 94 78	DELMONICO DOREL La pierre dans tous ses états 04 75 03 11 00	TISSIER CLAUDE Petits travaux, débarras, nettoyage 04 77 51 58 20
FRANÇOIS XAVIER ROUSSET Charpentier, couvreur, maison en ossature bois, zinguerie / extension 06 08 28 52 74	RESTAURANT MARSOT le midi du lundi au vendredi groupes sur commande 04 77 51 51 90	GÎTE LE COLOMBARET Capacité: 6 personnes ; 70m2 René Oriol: 04 77 51 57 85 - 06 79 84 80 58	ESCALE DU PILAT Restaurant, épicerie, multiservices 09 51 31 60 90
LE VERNOLON Chambres et table d'hôtes 04 77 51 50 07	CROIX DE SAINT-SABIN Spécialité : chapeau du pilat restaurant, hébergement 04 77 51 50 34	<h1>Calendrier des Fêtes</h1>	

1 février 2016	Assemblée générale	Club loisirs amitiés
6 mars 2016	Concours belote	Club loisirs amitiés
12 mars 2016	Fougot	APEL école colombier
27 mars 2016	Concours belote	Amicale pétanque colombier
3 avril 2016	Concours belote	Chasse de graix
10 avril 2016	Concours belote	Chasse de Colombier
23 avril 2016	Théâtre (Troupe de Roiffieux)	APEL école colombier
1 mai 2016	Marche	Graix coeur du Pilat
15 mai 2016	Vide-grenier	Ecole de colombier
4 juin 2016	Challenge Sylvain	Amicale pétanque colombier
3 juillet 2016	Fête d'été	Toutes associations
15 août 2016	Concours pétanque	Amicale pétanque colombier
27 et 28 août 2016	Ball trap	Chasse colombier
10 et 11 septembre 2016	Fête du lait (à Marlhes)	Comité de développement des Monts du Pilat
16 octobre 2016	Concours belote	Club loisirs amitiés